

**IDEES & DEBATS****LE POINT
DE VUE**de **Frédéric Utzmann**

Logements : luttons contre les arnaques à la rénovation

Le président de la République affirmait lors de sa récente conférence de presse : « *Dès la semaine prochaine nous irons plus loin en matière de politique énergétique.* » Il évoquait ainsi la présentation du projet de la loi Energie, qui traitera notamment de l'enjeu de la rénovation énergétique.

L'urgence à développer la rénovation énergétique fait aujourd'hui consensus pour tous les Français. Et c'est sans doute parce qu'elle fait un trait d'union évident entre les enjeux de fin du monde et de fin du mois. Pourtant, la rénovation énergétique est à la peine. La faute à un fléau qu'aucune aide de l'Etat ni aucune campagne de communication ne résoudra. Les arnaques à la rénovation prolifèrent et jettent le discrédit sur toute la profession. Si nous voulons vraiment inciter les Français à se lancer, il est temps pour nous de faire le ménage !

En 2013, nous avons imaginé pour la première fois le principe d'isolation des combles facturé 1 euro symbolique au particulier. Une solution pour que les familles modestes habitant dans une maison mal isolée puisse avoir moins froid chez elles en hiver, et puissent réduire leur facture de chauffage. Un dispositif dont le but premier a été totalement dévoyé par des arnaqueurs qui ont transformé une solution de solidarité en « belle arnaque ».

C'est cet ennemi invisible et pourtant

bien connu qui mine aujourd'hui les ambitions de tout le secteur, aussi louables soient-elles. Partout en France, dans toutes les régions, les témoignages affluent de particuliers victimes de pratiques commerciales abusives et frauduleuses. Malfaçons, harcèlement téléphonique, surfacturations, des situations totalement inacceptables qui prolifèrent.

Les mauvaises conduites prolifèrent et jettent le discrédit sur toute la profession.

Il faut donc agir et vite. Ces pseudo-professionnels jettent l'opprobre sur tous les artisans, les installateurs, mais aussi les administrations et organismes de régulation, largement envisagés comme des témoins passifs de toutes ces pratiques toutes plus ubuesques les unes que les autres.

Comment est-il possible qu'un fraudeur puisse aujourd'hui conserver sa qualité de professionnel labellisé RGE ? Cette situation est inacceptable et fragilise fondamentalement la confiance que les Français accordent à l'ensemble du secteur.

C'est pourquoi il est urgent de renforcer les mécanismes de contrôle en créant des passerelles entre tous les acteurs du secteur : administrations,

guichets, organismes de certification et institutions doivent se parler pour se donner les moyens de neutraliser les fraudeurs et anéantir leur capacité à nuire aux particuliers.

Qualibat, l'organisme qui délivre le label RGE, doit ainsi être informé dans les meilleurs délais lorsqu'un professionnel doté du label est reconnu coupable de pratiques abusives ou de malfaçons, pour immédiatement lui retirer sa qualification.

Enfin, les particuliers doivent pouvoir se tourner facilement vers un interlocuteur pour trouver conseil et assistance en cas de litige. A l'image du médiateur de l'énergie, un médiateur de la rénovation énergétique est nécessaire aujourd'hui pour que tous les particuliers puissent s'orienter, trouver un appui et s'informer en toute confiance.

Le nouveau projet de loi Energie a été présenté mardi en Conseil des ministres. Il doit répondre à cette double urgence : répondre au défi du changement climatique, et répondre aux revendications sociales formulées par tout un pays. Nous voulons croire que cette loi sera suffisamment musclée et prévoira des moyens concrets pour assainir le secteur de la rénovation et ainsi impulser une formidable dynamique à laquelle veulent adhérer tous les Français.

Frédéric Utzmann
est PDG du groupe [Effy](#).